



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE
REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES**

Je soussigné(e)

NOM Prénom : Né (e)

..... à

Adresse Téléphone

..... Téléphone portable

Adresse électronique

sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes « vulnérables » :

Plan Canicule Plan Grand Froid Risques exceptionnels

Je serai contacté en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques.

Personne(s) de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM/Prénom.....

Adresse

Téléphone fixe et portable.....

Adresse mail.....

NOM/Prénom.....

Adresse

Téléphone fixe et portable.....

Adresse mail.....

Cette inscription est facultative et ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Fait à, le

Signature



Respect de votre vie privée : Registre des personnes vulnérables

Afin d'anticiper les risques majeurs, la Maison des Séniors met en place un registre permettant d'informer et d'alerter les personnes seules, isolées ou fragiles en cas de déclenchement du Plan Canicule, du Plan Grand Froid et Risques exceptionnels par la Préfecture.

Pour répondre à ses objectifs (sous-finalités), la Maison des Séniors collecte les données personnelles suivantes :

- **Données d'identité** : nom, prénom, signature, date et lieu de naissance ;
- **Données de contact** : adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone fixe et numéro de portable ;
- **Votre choix** concernant le registre des personnes vulnérables.

Les données traitées sont celles des personnes dites vulnérables (c'est-à-dire des personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes adultes handicapées).

Les données des proches (identité et de contact) sont également collectées afin de les prévenir en cas d'urgence.

Le traitement dont la finalité est la tenue du registre des personnes vulnérables répond à une obligation légale étant précisé que le responsable du traitement est le Président du CCAS.

Les personnes qui ont accès à vos informations sont :

En interne : M. le Maire et les membres de son cabinet, le Président et le Vice-président du CCAS, le DGA de l'Action Solidaire, les agents habilités des services de la Maison des Séniors, les agents habilités du service de la Gestion des risques, les agents habilités de la Direction des systèmes d'information pour toutes les opérations de maintenance informatique et les agents habilités du service des archives pour toutes les opérations d'archivage.

En externe : Les services de la Préfecture de Saône-et-Loire dans le cadre du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence ainsi que les prestataires informatiques – Millésime Web et M 365 de Microsoft.

Durée de conservation de vos données :

Votre demande de radiation peut mettre fin à tout moment à l'inscription au registre nominatif. A contrario, les données collectées sont conservées jusqu'au décès, puis sont détruites.

Vos droits au titre de la protection de la vie privée :

Vous disposez des droits **d'accès, de rectification et de limitation à vos données personnelles.**

Pour exercer vos droits, vous devez vous adresser au Délégué à la protection des données personnelles (DPD) par voie postale : 3 Place de l'Hôtel de Ville 71100 Chalon-sur-Saône ou par mail (dpd@chalonsursaone.fr), ou via le formulaire disponible sur le site internet de la Ville de Chalon sur Saône.

Le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : Après avoir saisi le DPD, si vous estimez que vos droits ne sont toujours pas respectés ; vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) via l'adresse postale : CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou par une transmission en ligne : <https://www.cnil.fr>.